



**FRANCE**

# ÉDUCATION

## La mixité sociale bonne pour la classe

**ANALYSE**

Repoussé depuis quatre mois, le plan contre les disparités sociales du ministre Pap Ndiaye est attendu de pied ferme. Car si certaines expérimentations ont plutôt bien fonctionné, elles ont aussi démontré qu'un pilotage national et des dispositifs d'accompagnement sont indispensables.

Par  
**CÉCILE BOURGNEUF**

**D**ix ans que l'objectif de mixité sociale est inscrit dans la loi de refondation de l'école. Est-il

respecté? Non. Existe-t-il une vraie politique nationale





en la matière? Toujours pas. Pourtant, la divulgation, en octobre, des indices de position sociale (IPS) des écoles, collèges puis lycées, qui correspondent au milieu social moyen des élèves d'un établissement (*lire page 15*), est venue jeter une lumière crue sur les inégalités du système scolaire.

Dans les grandes métropoles, comme dans la majorité des préfectures, de nombreux enfants sont en effet séparés dès la maternelle dans des ghettos de riches et des ghettos de pauvres, ce qui accroît inévitablement les disparités de ces derniers. Car plus l'IPS d'un établissement est élevé, plus il concentre en son sein des élèves qui vivent dans un contexte familial favorable aux apprentissages, et inversement. L'enquête Pisa, qui étudie les systèmes éducatifs des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), vient rappeler tous les trois ans que la France est l'un des pays où l'origine sociale d'un élève pèse le plus sur son destin scolaire. «*Dans un pays qui a laissé se ghettoïser des parties entières de son territoire, l'éducation nationale a forcément peu de marge de manœuvre. Mais elle a une part de responsabilité*», estime Jean-Paul Delahaye, ancien directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesc). «*Il ne faut pas se réfugier derrière l'absence de mixité résidentielle pour repousser aux calendes grecques la mixité sociale à l'école puisque refaire la ville se compte en décennies!*» ajoute Etienne Butzbach, coordinateur du réseau mixité à l'école pour le Centre national

d'étude des systèmes scolaires (Cnesco). Sans compter que la ségrégation scolaire est encore plus marquée «*puisque de nombreux établissements publics ont une composition sociale moins mixte que leur secteur de référence*», essentiellement à cause de l'évitement vers le privé qui aspire de plus en plus d'élèves de milieux favorisés.

### FUSIONS OU RÉHABILITATION

Si le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, assure faire de ce sujet l'une de ses priorités (*lire pages 22-23*), son plan mixité sociale n'a de cesse d'être repoussé depuis novembre. Une preuve de la complexité du dossier, encore plus avec un Président qui tire les ficelles du ministère et ne se préoccupe pas des questions de mixité. Au fil des mois, Pap Ndiaye a tout de même semé ses idées. «*Nous allons proposer un certain nombre de leviers sur lesquels les recteurs pourront agir, en partenariat avec les collectivités qui jouent un rôle essentiel*» a-t-il déclaré fin février au micro de France Culture. Parmi les pistes envisagées : modification de la carte scolaire, création de filières d'excellence dans des collèges et lycées désertés par les familles favorisées et enseignement privé mis à contribution. Un protocole doit aussi être signé avec le secrétaire général de l'enseignement catholique.

Au-delà de la question du privé, cette boîte à outils en faveur de la mixité, adaptable selon les territoires, a

en réalité déjà été lancée en 2015 sous l'impulsion de l'ancienne ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem, sous la forme d'expérimentations dans des départements volontaires. Ces initiatives sont ensuite passées sous les radars du gouvernement à l'arrivée de Jean-Michel Blanquer en 2017, pas franchement intéressé par la question. Mais elles se sont tout de même poursuivies, chacune dans son coin, sans pilotage national, avec des stratégies différentes : fermeture ou fusion d'établissements, nouvelles sectorisations comme à Nîmes (*lire ci-contre*), réhabilitation ou mise en place d'options attractives dans des collèges évités. En 2016

et 2017, 12 départements volontaires ont ainsi lancé différents projets pour plus de mixité dans 56 collèges publics (sur près de 7 000) de 22 sites différents, selon un recensement de la Depp, le service statistique de l'éducation nationale. «*Dans la moitié des communes, il n'y avait au départ pas de grand potentiel de mixité entre les collèges sélectionnés qui avaient de faibles contrastes sociaux*», nuance Julien Grenet, directeur de recherche au CNRS et professeur associé à l'Institut des politiques publiques (IPP). Alors pourquoi avoir opté pour cette idée? «*Pour ne pas prendre trop de risques politiques en mélangeant des établissements totalement opposés.*» Car, en matière de mixité sociale, tout le monde le sait : il n'y a que des coups à prendre. A chaque fois, ces expéri-

mentations suscitent des réactions hostiles de parents, d'enseignants ou d'habitants des quartiers **Suite page 14**

**En 2016 et 2017, douze départements volontaires ont lancé différents projets pour plus de mixité dans 56 collèges publics.**



Le collège Hector-Berlioz, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, fait l'objet d'une expérience volontariste de mixité sociale depuis 2017.

PHOTO ALBERT FACELLY

**Suite de la page 12** concernés. Des territoires se sont malgré tout lancés. C'est le cas à Strasbourg où le collège Kléber, dans le centre-ville, accueille depuis 2017 des élèves issus d'une école classée REP (réseau d'éducation prioritaire) d'un quartier populaire, ce qui représente aujourd'hui 60% de ses effectifs. Mais l'éducation nationale n'a pas mis de moyens pour accompagner ces nouveaux arrivants. «*La mixité sociale, ça ne s'improvise pas*, s'agace Fabrice Deparis, professeur d'allemand dans ce collège. *Ces élèves n'ont pas de*

*soutien scolaire spécifique alors qu'il y a une différence de niveau avec les autres. En allemand, c'est assez net et ça pénalise toute la classe. J'essaie de trouver un équilibre, mais je suis obligé d'en laisser certains sur le carreau.*»

Il décrit aussi une ambiance «*explosive*» dans l'établissement, avec la formation de clans selon les deux quartiers d'origine. «*Ce n'est pas juste aux collectivités de faire le job sur la sectorisation*, prévient Butzbach. *Derrière, l'éducation nationale doit gérer le service après-vente en mettant des moyens, y compris dans des établissements qui*





*ne sont pas REP mais qui participent à l'effort de mixité sociale pour mieux accompagner les élèves de milieux défavorisés et les enseignants des établissements qui les accueillent.»*

### «BEAUCOUP DE PRÉJUGÉS»

Toulouse est souvent cité comme exemple en la matière, et est suivi de près par la rue de Grenelle. En 2017, la Haute-Garonne ferme deux collèges enclavés dans le quartier du Grand Mirail. Leurs élèves sont transportés gratuitement en bus par le département dans 11 collèges du centre-ville et des zones pavillonnaires. Depuis septembre, deux nouveaux établissements ont ouvert leurs portes à cheval entre le Grand Mirail et des communes voisines. Pour éviter de recréer les mêmes ghettos, les élèves du Grand Mirail sont désormais scolarisés dans ces deux collèges et toujours dans sept autres de l'agglomération. Leur transhumance ne s'est pas réalisée en un coup de baguette magique. Il a fallu se heurter aux parents inquiets de ne plus voir la cour d'école en bas de leur tour d'immeuble; aux profs ahuris qu'on demande aux enfants de quitter leur quartier au lieu de transformer leur école; ou aux parents des collèges privilégiés qui s'inquiétaient: «Vous ne nous mettez pas de sauvages?» comme le raconte Sébastien Vincini, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne. «Il y avait beaucoup de craintes et de préjugés de tous les côtés.» Il a fallu mettre le paquet sur la concerta-

tion: 130 réunions durant six mois avec des habitants, des parents, des syndicats, des élus, des enseignants, des directeurs et des associations. Surtout, les autorités locales de l'éducation nationale ont bien voulu mettre les moyens nécessaires. Une vingtaine d'animateurs sont déployés matin et soir dans les bus qui transportent les collégiens. Dans les collèges d'accueil, les classes de sixième sont aussi limitées à 25 et six «maîtres mixité sociale» font le lien entre ces établissements et les écoles primaires du quartier pour aider les nouveaux arrivants dans leur travail.

Expérimental, ce dispositif ne repose sur aucun engagement contractuel et reste très fragile en raison du turn-over dans l'éducation nationale: «On a eu quatre recteurs et quatre DASEN [directeur académique des services de l'éducation nationale] différents et il a fallu à chaque fois tout réexpliquer et batailler. Comme toute politique volontariste, il suffit d'une personne qui dise que c'est fini et il n'y a plus de moyens», s'inquiète Sébastien Vincini. Reçu par Pap Ndiaye en février, il a plaidé pour la mise en place d'un engagement bilatéral entre l'éducation nationale et les collectivités engagées dans la mixité.

Le département a aussi besoin des données de l'éducation nationale pour son service chargé de la sectorisation, passé d'une à huit personnes. Alors que la majorité des territoires touchent de façon exceptionnelle à la carte scolaire, mise en place à une époque où la mixité sociale ne préoccupait pas grand

monde, la Haute-Garonne l'ajuste chaque année. Cartographes, statisticiens ou gestionnaires de données travaillent à temps plein pour élaborer une analyse des données sociologiques des élèves par secteur à partir de la «base élèves» de l'éducation nationale, qui recense les enfants, leurs adresses et leurs caractéristiques sociales. «Rien n'oblige l'éducation nationale à nous transmettre ces données. Il n'y a aucune légalité, mais c'est ce qui nous permet de définir des secteurs socialement mixtes pour la construction de nouveaux collèges», explique Vincini. Les premiers résultats de l'opération sont encourageants: là où le taux de réussite du brevet s'élevait à 50% avant la mise en place du plan, il atteint 63% en 2021 et jusqu'à plus de 70% en 2022. Sans compter les bienfaits de cette socialisation entre jeunes de milieux différents.

A Paris, la ville et l'académie ont mis en place en 2017, dans six établissements du nord de la capitale, une nouvelle méthode d'entrée en sixième: les secteurs multi-collèges. Il s'agit de réunir deux collèges publics géographiquement proches, mais aux compositions sociales contrastées. Dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, les collèges Berlioz et Coysevox ont ainsi été fusionnés (le premier comptait près de 60% d'élèves de milieux défavorisés contre 10 à 20% dans le deuxième) selon la technique de la «montée alternée». Les années paires, tous les collégiens de ce double secteur entrent en sixième à Coysevox. L'année suivante, ils vont à Berlioz. Le

bilan est aujourd'hui très positif avec une plus grande mixité sociale et un taux d'évitement vers le privé passé de 24% à 16% entre 2016 et 2019. Selon Pap Ndiaye, 200 binômes d'établissements scolaires «pouvant faire l'objet d'un tel rapprochement» ont été identifiés en France. «La ségrégation sociale à l'école n'est pas une fatalité. On a perdu beaucoup de temps, mais, aujourd'hui, on a du recul sur ces projets qui montrent que la mixité sociale est possible», insiste Choukri Ben Ayed, professeur de sociologie à l'université de Limoges.

### TOUT LE MONDE DANS LE MÊME PANIER

En dehors de ces expérimentations lancées sous l'impulsion de Najat Vallaud-Belkacem, le rectorat de Paris assure être parvenu à faire baisser la ségrégation sociale de près de 40% en deux ans

dans ses lycées publics grâce à la réforme d'Affelnet. Cet algorithme, qui affecte les collégiens en seconde, a été chamboulé dans la capitale en 2021.

La sectorisation a été resserrée autour de cinq lycées, et non plus 10 à 15, donnant un maximum de points. Résultat, «les familles s'intéressent maintenant à des lycées qu'elles ne regardaient pas avant: comme elles avaient beaucoup de choix, elles ne misaient que sur les plus réputés qui concentraient surtout des élèves de milieux favorisés» rappelle Claire Mazon, directrice académique des services de l'éducation nationale de Paris. Autre nouveauté: des bonus sont accordés en fonction de l'IPS du collège d'origine.





Plus il est bas, plus le bonus augmente, ce qui permet aux élèves issus de collèges précairisés de viser les lycées prisés.

«Cela a déjà un effet en amont, sur le choix du collège. Si vous êtes une famille favorisée dans un secteur avec un collège à IPS faible, vous avez tout intérêt à le choisir pour que votre enfant aille plus tard dans le lycée souhaité plutôt que de contourner la carte scolaire», conseille Claire Mazon.

Quand la mixité est instaurée dans quelques établissements seulement, «les parents ne comprennent pas pourquoi ils sont les seuls visés par ce changement. Ils se disent : "Pourquoi nous?"» remarque Julien Grenet, qui fait partie du comité de suivi de la réforme. Avec ce système, tout le monde est dans le même panier. «Pourquoi ne pas non plus réfléchir à un Af-felnet au niveau de la sixième avec plusieurs collèges de secteur? interroge l'économiste. Et qu'est-ce qui empêcherait

que d'autres grandes villes comme Lyon, Bordeaux, Strasbourg utilisent le même genre de critères?» «On ne peut pas mélanger les élèves sans accompagner derrière les familles et les équipes pédagogiques des établissements concernés», répond Choukri Ben Ayed, qui plaide pour une véritable politique publique sur la mixité à l'école. Le chercheur demande que les territoires soient obligés de mettre en place un plan d'amélioration de la mixité dans les établissements dont la composition sociale s'écarte trop de la moyenne du département ou de l'agglomération. «La mixité so-

ciale ne peut rester cantonnée à une politique locale. Elle doit devenir un projet fort de la République, en collaboration étroite avec les collectivités. C'est un enjeu de priorité nationale.» ◆

**«L'éducation nationale doit gérer le service après-vente en mettant des moyens pour mieux accompagner les élèves de milieux défavorisés et les enseignants qui les accueillent.»**

**Etienne Butzbach**  
du Cnesco





Le ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, en visite au collège Georges-Méliès, dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le 9 mars.

PHOTO RAPHAËL LAFARGUE. ABACA

